ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 7 mai 1901 (18 floréal, an 109 de la République),127e jour de l'année,19e jour du printemps, 19e jour de la lune.
Lever du soleil à 4 h. 33 ; coucher à 7 h. 21.
Lever de la lune à 10 h. 53 soir ; coucher à 6 h. 56 matin.
Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de trois minutes sur hier.
BULLETIN METEOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 6 mai :
Baromètre à 2 heures du soir : 749 m/m (pluie ou vent). Baisse depuis la veille : 10 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 5° au-dessus; à trois heures de l'après-midi : 13° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Est, faible.
Temps probable : Assez beau.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2e exercice arrêté le 24 novembre), exactement 3,950,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

2e SESSION ORDINAIRE DE 1901. — Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel de Ville, le vendredi 10 mai, à huit heures et demie précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

Ordre du jour : Ouverture de la session ; nomination d'un secrétaire.

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

1. Dépenses imprévues ; compte-rendu de l'emploi.
2. Mandats spéciaux ; compte-rendu de l'emploi.
3. Jury ; nomination de la commission de révision des listes du Jury.
4. Postes et télégraphes ; suppression de la quatrième distribution à certains jours de fêtes locales ; lettre de M. le directeur du Nord.
5. Id., demande des titulaires des recettes auxiliaires de quartiers.
6. Hospices ; autorisation de vendre des rentes; demande de la Commission administrative.
7. Id., autorisation d'ester en justice contre divers arrentataires ; lettre de la Commission administrative.
8. Id., service des inhumations ; convention ; avis du conseil municipal.
9. Id., échange de parcelles de terrain ; lettre de la Commission administrative ; avis du Conseil municipal.
10. Id.; Mont-de-Piété ; comptes et budgets; avis du Conseil municipal.
11. Cantines scolaires ; affaire Caudro ; règlement.
12. Chemin de fer ; passage à niveau du boulevard d'Halluin ; réponse à un vœu ; lettre de M. le directeur des chemins de fer au Ministère des Travaux publics.
13. Epuration des eaux de l'Espierre ; agrandissement de l'usine ; Emprunt.
14. Service des Eaux ; fourniture des charbons; cahiers des charges.
15. Id., travaux et fournitures ; réceptions définitives.
16. Id., installation d'une dynamo à l'usine de Visconti ; cahier des charges.
17. Id., construction de l'abri numéro 9 à Anchin ; cahier des charges.
18. Voirie municipale ; alignements ; acquisition de terrain front au chemin d'intérêt commun numéro 143.
19. Id.; alignements ; acquisition d'un terrain situé front au chemin d'intérêt commun numéro 148.
20. Id.; alignements ; acquisition d'un terrain front à la rue d'Anzin.
21. Id.; alignements ; acquisition d'un terrain à incorporer à la voirie urbaine.
22. Id.; rue de Constantine ; répartition de la dépense de mise en état de viabilité ; réclamation de M. Couvreur.
23. Id.; rue Gay-Lussac ; demande de classement et de mise en état de viabilité.
24. Id.; siphon du Sartel; construction ; dispense au profit de MM. les ingénieurs de la Navigation de la responsabilité décennale définie par les articles 1792 et 2270 du code civil.
25. Id.; route départementale numéro 14 ; grosses réparations ; restauration entre le P. K. 9k547 et 9k893.
26. Id.; route départementale numéro 14 ; amélioration des rampes d'accès au pont de l'Union.
27. Id.; enlèvement des immondices ; entretien du matériel roulant.
28. Bourses de l'Etat ; demandes en faveur de MM. Cadée et Gripon ; avis du Conseil Municipal.
29. Bourses et subsides ; demande de la société de gymnastique l' « Ancienne ».
30. Id. ; demande du Comité de la souscription nationale au monument des Alsaciens-Lorrains, à Paris.
31. Soutiens de famille ; militaires en activité de service demandant à être renvoyés dans leurs foyers avis du Conseil Municipal.
32. Id. ; réservistes demandant à être dispensés de leur période d'exercices ; avis du Conseil Municipal.

RAPPORTS DES COMMISSIONS

1. Budget primitif de 1901 (M. Bafleul).
2. Voirie Municipale ; curage des égoûts mise en adjudication (M. Lepers).
3. Id. : chemin d'intérêt commun numéro 13 ; modification des contingents d'entretien (M. Denève).
4. Id. ; entretien des chaussées pavées ; répartition des matériaux (M. Denève).
5. Id. ; place de la Liberté ; agrandissement ; démolition des immeubles (M. Milbéo).
6. Id. ; matériel des fêtes ; demande de crédit (M. Vandeputte).
7. Id. ; chemin de grande communication d'Armentières à Halluin ; modification des contingents communaux (M. Hespel).
8. Id. ; rue du Pont Rouge, engagement des propriétaires (M. Hespel).
9. Bâtiments communaux ; chauffage ; fourniture de combustible aux établissements communaux ; mise en adjudication (M. Ponthieu).
10. Id. ; école des filles de la rue Olivier de Serres ; règlement de comptes de mitoyenneté avec M. Vandamme (M. Hespel).
11. Id. ; crèche de la rue de Tourcoing ; règlement de comptes de mitoyenneté avec MM. Vandeputte et Despretz (M. Kimpe).

LE DRAME CONJUGAL DE LA RUE DES LONGUES-HAIES. — Les funérailles de Jeanne Naems la malheureuse victime du drame conjugal de la rue des Longues-Haies, ont eu lieu, hier, après-midi, au milieu d'une grande affluence de spectateurs.

Plusieurs couronnes, offertes par des membres de la famille, étaient posées sur le cercueil.

Le magasin le plus recommandé pour sa LUNETTERIE, OPTIQUE, Horlogerie, Bijouterie, Maroquinerie, Articles pour fumeurs, Cannes, Parapluies, etc., est *A L'OPTOMETRE, 18 bis, Grande-Rue, ROUBAIX.*

EMISSION DE FAUSSE-MONNAIE. — Les agents de sûreté Planquart et Delrue ont arrêté le nommé Charles Gilbert, âgé de 24 ans, demeurant rue Blanchemaille, 56, inculpé d'émission de fausse-monnaie.

Après enquête il a été maintenu en état d'arrestation.

Il y a quelques jours, Mme Lemise, demeurant 61, rue du Tilleul, marchande de beurre et œufs reçut la visite d'un individu qui lui acheta trois œufs, pour 0,25 centimes ; il donna en paiement une pièce de un franc à l'effigie de Léopold II, *roi des Belges, portant le millésime de 1856.*

Après le départ de son client, Mme Lemise s'aperçut qu'on lui avait donné une pièce fausse.

Elle porta plainte au commissariat du 3e arrondissement et fournit à la police le signalement de l'individu.

Samedi soir, vers neuf heures et demie, les agents de sûreté le reconnurent, rue du Chemin-de-Fer, 44, et l'arrêtèrent.

Il déclara se nommer Charles Gilbert, dit Louis, dans sa poche il avait encore une fausse pièce semblable à celle qu'il avait écoulée rue du Tilleul.

Tout d'abord, il répondit aux agents que ces pièces lui avaient été données par un voyageur pour lequel il avait fait quelques commissions; puis, pressé de questions, il avoua que mardi dernier, en compagnie de deux de ses amis, il avait écoulé neuf pièces semblables dans les estaminets de Mouscron ; enfin, il affirma avoir trouvé tout le pécule, dans un terrain vague situé près de la barrière de l'Allumette.

Devant ces explications étranges, il a été maintenu en état d'arrestation.

Cet homme, ainsi que celui qui fut arrêté dernièrement au quai de Bordeaux, devait agir pour le compte d'une bande de faux-monnayeurs qui exploitent la région et qui tomberont sous peu dans les filets de la police.

PARTI OUVRIER
Section Roubaisienne

POUR LA PROPAGANDE. — Le secrétaire du Parti a reçu du camarade Lequenne, la somme de cinq francs, produit d'une quête faite pour la propagande, après le banquet des Berlaffe-Tout, dans un estaminet de la rue des Longues-Haies.

POUR LES GREVISTES DE MONTCEAU. —Les quêtes faites à la sortie de la réunion de samedi, à la « Paix », et pendant le cortège de la Fête du Travail ont produit la somme de 34 fr. 25.

Tous les Mercredis : VENTE-RÉCLAME aux Galeries Lilloises.
Mercredi 8 : TAPIS DE TABLE 150—150, val. 7.95, vendus 4.25 ce jour seult.

SPORTS

TIR NATIONAL DE ROUBAIX. — Le temps superbe de dimanche 5 courant a déterminé l'arrivée de nombreux tireurs étrangers et pendant toute la journée le tir a présenté une vive animation.

A signaler notamment comme *riflemen* tout à fait remarquables : MM. Jules Courquin, de Bourbourg, trois fois déjà champion du Nord, Deleporte, du Quesnoy ; Flament, de Buily-Grenay ; Moreau, d'Anor ; Husson et Pannier, de Saint-Quentin ; A. Lesne, de Lille.

Dimanche 12 courant, continuation du double concours qui se poursuivra les 16, 19, 26 et 27 mai jour de clôture.

A l'heure actuelle, ont participé ou manifesté l'intention de prendre part au concours Fédéral les sociétés suivantes :

« L'Abbevilloise », Abbeville; l'« Avenir », d'Hergnies ; les « Carabiniers d'Artois », Arras ; les « Carabiniers de Condé » ; les « Carabiniers Préventins-Prévent ; les « Carabiniers Lillois », de Lille ; les « Carabiniers de Lille » ; les « Carabiniers ». Anzin; la « Cocarde », Calais ; les « Carabiniers Rouennais », Rouen ; le « Cercle des Anciens sous-officiers », Amiens ; les « Carabiniers », Bully-Montigny; le « Cercle des Vermandois », Saint-Quentin ; la « Cambrésienne », de Croix ; la « Société de Bolbec » ; la « Diane », Nœux-les-Mines ; la « Lilloise », Lille ; les « Francs-Tireurs », Maubeuge ; la «Patriote», au Quesnoy; la « Société d'Aulnoye», la « Société du Château » ; la «Société d'Avesnes » ; le « 12e Territorial », d'Amiens ; la «Société de Bully-Grenay » ; la « Société de Bourbourg » ; la « Nouvelle Aventure », de Tourcoing ; la « Société d'Armentières » ; la « Société d'Hesdin » ; la « Société de Montreuil-sur-Mer » ; la « Société de Valenciennes » l'« Union Fraternelle », à Caudry ; les « Volontaires Bethunois » à Béthune ; la « Société de Bruay ».

Parmi les sociétés belges qui ont donné leur adhésion, on remarque le tir de la « Garde Civique », d'Anvers, Bruxelles, Gand et Tournai.

Nous constatons avec un vif plaisir que les témoignages *pratiques* de sympathie ne vont pas faire défaut aux dévoués organisateurs de la grande fête Nordiste du tir. A. C

ÉTAT CIVIL
de Roubaix du 6 mai 1901

Naissances. — Achille Deptechin, rue Pin. Dejorme, maisons Lefebvre, 1. — André Prouvost, rue de Lille, 18. — Henri Dubly, rue Pauvrée, 9. — *François Ghevselinck, rue Jean-Bart, 22.* — Emile Vercauter, rue des Fossés, 84. — Henri *Verbrugghe*, rue des Anges, 89. — Marie Bonn, rue Neuve, 51. — Louis Delgrange, rue Blanchemaille. — *Madeleine Dheedene, rue Blanchemaille.* — Aimée Boains, rue Blanchemaille. — Valentine Liévin, rue de Wasquehal, cour du Brondeloir, 2. — Henri Argellies, rue Choiseul, maisons Foveau, 9. — Raymond Vanrooren, rue Carpeaux, 48. Jean Demaecker, rue Blanchemaille.

Décès. — Alfred Matton, 1 jour, rue Inkermann, 108. — Jules Clarisse, 62 ans, rue de l'Epeule, 240. — Paul Demulder, 62 ans, rue Ma Campagne, 36. — Blanche Bonte, 22 ans, rue de l'Ommelet, cour Couthier, 1. — Eléonore Soleau, 12 ans, rue de Maubeuge, fort Loridan, 35. — Alfred Bourgeois, 64 ans, rue de Barbieux.

LE ROI DES CAFÉS
Le plus hygiénique, le plus économique qualité extra, mélange spécial. Médaille d'or.
ADOPTÉ PAR L'ARMÉE
En vente, gros et détail : 68, rue de l'Epeule, et 206, rue des Arts, Roubaix.

TOURCOING

La Manifestation Ouvrière
DE DIMANCHE

L'abondance des matières ne nous a pas permis de publier hier les revendications ouvrières qui ont été portées dimanche à l'administration municipale.

Les voici in-extenso, telles qu'elles ont été lues à la mairie par notre ami Dellesalle, au nom de la Fédération des syndicats, dont il est le dévoué secrétaire :

Monsieur le maire,
Messieurs les adjoints,
Messieurs les conseillers.

J'ai l'honneur de vous présenter les délégués des syndicats ouvriers adhérant à la Fédération des *syndicats tourquennois La Solidarité Ouvrière*, qui tiennent à vous solliciter à l'égard des membres qu'ils représentent afin de faire aboutir les si légitimes et si justes revendications de la classe ouvrière.

A cet effet, et à titre documentaire, ils ont l'honneur de soumettre à votre attention et à votre approbation les diverses revendications qui suivent, revendications dont le caractère d'urgence est unanimement reconnu et dont la solution aurait l'incontestable avantage d'atténuer dans une large mesure, l'acuité de certains conflits si funestes au développement normal des rapports économiques et sociaux.

Vous n'ignorez pas, messieurs, quenos syndicats sont purement économiques, et que, vous plaçant sur le terrain et l'esprit du législateur de la loi du 21 mars 1884, nous ne nous occupons, dans nos syndicats, ni de politique, ni de religion.

Vous n'ignorez pas non plus que si nous avons travaillé depuis quelques années à la formation de ces syndicats, nos adversaires ne sont pas restés inactifs.

En effet, depuis moins d'une année une cinquantaine de syndicats jaunes ont été formés, et vous ignorez encore moins que ceux qui les ont formés, sont les ennemis de la République démocratique.

Donc, messieurs, en ne secondant pas nos efforts vous encourageriez les syndicats jaunes et mixtes, associations créées contre nous, où les *ouvriers sont embrigadés, non pour s'occuper de* leurs intérêts, mais pour combattre leurs camarades de travail. Les *revendications* que nous présentons sont de deux sortes :

1. Celles ayant un caractère d'intérêt général ;
2. Celles ayant un caractère d'intérêt particulier au local.

Nous espérons que vous serez les fidèles interprètes auprès des pouvoirs compétents, afin de faire hâter la solution des premières et que vous approuverez et sanctionnerez les secondes.

Revendications générales

1. Journée légale de huit heures de travail, avec un minimum de salaire en rapport avec le prix des denrées de chaque localité ;
2. Création d'une caisse de retraite pour la vieillesse et d'une autre caisse de retraite en faveur des ouvriers ayant à leur actif 25 années de travail, ces caisses alimentées par l'Etat ;
3. Suppression de tous monopoles ;
4. Abolition de toute main-d'œuvre dans les prisons, couvents et ouvroirs, concurrençant le travail libre.
5. Nomination des inspecteurs du travail par les organisations syndicales.
6. Non intervention de l'armée dans les conflits entre le capital et le travail, sous le fallacieux prétexte d'assurer l'ordre.
7. Suppression de toutes lois, interdisant les associations internationales des travailleurs sur le terrain économique.
8. Réforme de la *loi sur les accidents* ; que l'ouvrier blessé soit payé une journée complète, à partir du jour où l'accident est survenu.
9. Vote par le Sénat de la loi récemment votée par la Chambre des députés sur le Conseil des Prud'hommes.
10. Que les représentants des Syndicats puissent plaider la cause d'un ouvrier au Conseil des Prud'hommes, sans pour cela être muni d'un brevet d'avocat.
11. Que le livret d'ouvrier, au lieu d'être facultatif, soit supprimé.
12. Interdiction pour les patrons de payer les ouvriers étrangers à un salaire inférieur à celui accordé aux ouvriers français.
13. Salaire égal pour les deux sexes pour un travail égal.
14. Vote d'une loi obligeant les patrons à respecter les opinions politiques ou religieuses de leurs ouvriers, et punissant sévèrement ceux qui y contreviendraient.

Revendications particulières ou locales

1. Création à Tourcoing d'une Bourse du Travail et crédits nécessaires à son bon fonctionnement.

A cet effet, nous nous permettons d'appeler votre attention sur un projet de statuts déposé le 12 décembre 1900, et un recueil contenant différents rapports, sur les crédits demandés par ladite Bourse, ainsi que d'une lettre à vous adressée le 9 avril dernier, le tout resté sans réponse.

2. Création, sous les auspices de la Bourse du travail, d'une caisse d'assistance judiciaire, pour avancer aux ouvriers sans ressources les moyens de faire poursuivre les jugements contradictoires des Conseils des Prud'hommes, et de faire exécuter les jugements rendus.
3. Augmentation de l'indemnité accordée aux Prud'hommes ouvriers.
4. Insertion dans les cahiers des charges des adjudications municipales, d'une clause fixant un minimum de salaire et une limite des heures de travail.

Ajoutons pour finir que, malgré l'abstention de la moitié des syndiqués, la manifestation de dimanche a été un succès pour la Fédération des Syndicats de Tourcoing, étant donné l'oppression patronale qui existe dans la ville de Tourcoing. Gageons même qu'il y aura des victimes parmi les ouvriers qui ont eu le courage de se joindre au cortège.

Espérons que l'année prochaine, le 1er Mai sera fêté le jour même, et que la population ouvrière de Tourcoing saura montrer, par son unanimité à le fêter, qu'elle veut enfin s'affranchir du joug patronal et capitaliste.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Pommes de terre 550 k., carottes 200 k., aspergest25 bottes, radis 2500 bottes, poireaux 15 bottes, oignons 25 bottes, salades 450, laitues 5 paniers, oranges 450.

A LA GENDARMERIE. — Dans la soirée de dimanche, une brigade de gendarmerie a reçu l'ordre de se préparer à partir. On ne sait pour quelle direction.

A L'HOTEL DE VILLE. — La commission des finances se réunira aujourd'hui, mardi, à 5 heures et demie du soir.

Objet de la réunion : Rapport de MM. Maertens, Crète; rapport de M. Delphin Dumortier sur le clocher de Notre-Dame, demandes de subsides par les Mélomanes tourquennois et par l'Union colombophile tourquennoise.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez MM. Delhaisse, fabricants de bonneterie, rue de Tournai, une peseuse, Augustin Vandersticheler, 28 ans, a eu le médius droit pris entre un rouleau et l'arbre du métier, en nettoyant.

15 jours d'incapacité de travail.

Une bâcleuse, Mathilde Quivron, 15 ans demeurant rue de la Baille, 74, travaillant chez MM. Tiberghien et fils, fabricants, rue de l'Alma, en nettoyant les cylindres du métier, a été piqué au pouce droit. Il en résulte un panaris et une incapacité de travaille 4 jours.

— Au peignage Lorthiois-Motte, rue Wattinne, un sieur Delescluse Désiré, 16 ans, rue de l'Industrie, 16 bis, s'est fait un effort dans la région inobaire, en mettant une balle de laine sur une broquette.

5 à 6 jours de repos seront nécessaires.

CONTRAVENTIONS. — Du 4 au 6 mai, la police a dressé contraventions contre les personnes suivantes : M... Jules, 23 ans, marchand de confection, demeurant à Roubaix, pour ivresse manifeste ; Pille Charles, 39 ans, domestique, demeurant à Menin, pour divagation de chien ; Désiré Léon, 11 ans, écolier, demeurant à Mouvaux, rue Pasteur, 22, et Storme Henri, 11 ans, écolier, demeurant à Mouvaux, rue Constantine, tous deux pour avoir jeté des corps durs sur des réverbères rue du Congo, au Blanc-Seau ; Schutler Pierre 21 ans, tisserand, demeurant à Roubaix, rue du Fresnoy, 123, pour défaut de plaque et d'avertissement à son vélo ; Baptiste Albert, 35 ans, charretier, demeurant rue Colbert, maison Hecquet, pour défaut de plaque à sa voiture, et pour avoir traversé avec son camion un convoi funèbre ; Deschamps Henri, 32 ans, marchand de lait, demeurant à Roncq, pour divagation de chien.

ÉTAT CIVIL
de Tourcoing du 6 mai 1901

Naissances. — Mathys Emile, rue Parmentier, 34. — Février Marceline, rue des Phalempins, 129. — Pluquet Marguerite, rue Blanche-Porte. — Mullier Jeanne, rue Magenta, 46.

Décès. — Delrue J.-B., 69 ans, rue Lavoisier,15. — Descamps Lucie, 74 ans, rue de Lille, 121. — Dessauvages Henri, 87 ans, rue d'Havré, 3.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

VOL. — Dans la nuit de samedi à dimanche, un malfaiteur s'est introduit dans le magasin de M. Bracquart-Leturi, 40 ans, marchand de grains et épicier, rue de la Makellerie et a pris une somme de 1 franc dans le tiroir du comptoir, 3 gilets de chasse valeur 33 fr. et un pantalon de drap valeur 8 fr.

Il aurait sûrement enlevé plus si la dame Bracquevel n'avait eu besoin de se lever pour son enfant ; le bruit qu'elle fit effraya le voleur qui prit la poudre d'escampette.

LA LOI GRAMMONT. — Procès-verbal a été dressé à la charge de Stragier Gustave, 26 ans, né à Caschtem (Belgique) domestique chez Jules Castelain, marchand de beurre et œufs, rue de la Makellerie, pour avoir, le 5 mai, à 7 heures 1/2 du soir, rue du Creuzot, frappé trop brutalement son cheval.

MANIFESTATION SYMPATHIQUE. — Hier matin, une partie de l'Association des Anciens élèves de l'Ecole du Centre, dirigée par M. Mathieu, s'est rendue chez M. Caen, industriel et délégué cantonal, à l'effet de le féliciter de sa récente nomination au grade d'officier de l'Instruction publique.

M. Bargibant, président, en offrant à M. Caen ses félicitations et celles de tous les membres de l'Association, l'a remercié chaleureusement des bienfaits sans nombre dont il comble l'école du Centre aussi bien que la ville Association. Lui exprimant la vive reconnaissance des 150 anciens élèves, il a remis en leur nom, à M. Caen, des palmes en or garnies de rubis et de diamants.

Très ému, M. Caen a remercié à son tour la délégation de sa démarche et de son présent. Il a assuré l'Association des Anciens élèves que son concours ne lui fera jamais défaut. En terminant, il a tenu à profiter de cette circonstance pour dire tout le bien qu'il pense de l'école au Centre, toute l'admiration qu'il éprouve pour le maître dévoué « toujours jeune et toujours vigilant », pour l'excellent éducateur que toute la ville de Croix honore et respecte, pour le sympathique M. Mathieu.

LE RECENSEMENT. — Voici les résultats généraux du recensement par quartiers :

Quartier du Pont et de la Gare, 368 maisons, 399 ménages, 712 habitants.— Quartier de l'Eglise, Quartier du Centre, 391 maisons, 398 ménages, 1534 habitants. — Les Ogiers, 203 maisons, 213 ménages, 889 habitants. — La Chapelle et Cimetière, 262 maisons, 295 ménages, 1104 habitants. — L'Allumette, 51 maisons, 62 ménages, 213 habitants. — Makellerie, 257 maisons, 305 ménages, 1149 habitants. — Petit Boutique, 328 maisons, 331 ménages, 1287 habitants. — L'Epeule, 711 maisons, 721 ménages, 2720 habitants. — Saint-Pierre, 442 maisons, 487 ménages, 1803 habitants. — Crêchelet, 326 maisons, 334 ménages, 1184 habitants. — Torcin, 95 maisons, 97 ménages, 400 habitants. — Vent de Bise, 90 maisons, 92 ménages, 398 habitants.— Basse Ville et Croquet, 19 maisons, 19 ménages, 84 habitants. — Population comptée à part, 63 habitants. — Totaux généraux, 3909 maisons, 4125 ménages, et 15993 habitants.

LE 43e DE LIGNE A CROIX. — Les 3e et 4e bataillons du régiment d'infanterie en garnison à Lille, sont arrivés hier matin, vers 7 heures et demie, à Croix, et ont fait halte rue de la Gare, avant de se diriger par le chemin du Noir-Bonnet.

On a beaucoup remarqué la présence du peloton des dispensés, créé récemment dans un régiment du corps d'armée pour réunir tous ceux des autres régiments de la région en vue de leur donner une instruction uniforme.

Cela explique la présence, qui semblait bizarre à beaucoup, de militaires du 127e, du 110e, du 145e et du 16e chasseurs à pied.

MUSIQUE MUNICIPALE. — La commission de la Musique Municipale de Croix prie les sociétaires de vouloir bien se trouver au local de la société, aujourd'hui mardi, à 8 heures et demie du matin, « Heure militaire », pour assister aux funérailles de notre regretté camarade, César Platel.

P. S. — Grande tenue. Ne pas oublier son petit pupitre. La présente sert de convocation. L'amen sera rigoureusement exigée.

COLOMBOPHILIE. — Résultat du concours de l'Union Colombophile de Croix sur Saint-Just, chez A. Lecomte, rue Mirabeau, à Croix. 247 pigeons lachés à 9 heures 50 par L. Leman, convoyeur.

1er prix Doutreligne, 2e Deldspotter, 3e Vandevielle, 4e Vanherpe, 5 Deronne, 6e Barbieux, 7e Lepers, 8e Loomie, 9e Duponchelle, 10e Dubus, 11e Vannausart, 12e Destailleur, 13e Vannausart, 14e E. Duponchelle, 15e Wilfart, 16e Mathon, 17e Barbieux, 18e E. Duponchelle, 19e Mathon, 20e Caby, 21e Plouquet, 22e Dubus, 23e Wilfart, 24e Lepers, 25e Degroote.

Série de 2 pigeons, régulateur, Vannausart.

Série de 3 pigeons, régulateur, Wilfart.

Le premier pigeon a été constaté à 12 heures avec une vitesse de 1028 mètres 14, et le dernier à 12 heures 10 m. 29 s. avec un vitesse de 984 mètres 78.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Carton Fernand, rue Téléphone, 9. — Degouy Paul, rue Neuve.

Publications.— Spiers Anatole, 25 ans, tisserand et Debruyne Céline, 22 ans, doubleuse. — Spitsaert Michel-ulien, 19 ans, apprêteur et Suleyn Marguerite-Clémence, 17 ans, encaisseuse. — Dessaun Georges-Alphonse, 22 ans, tourneur, et Tiberghien Clémence, 19 ans, repasseuse. — Fasseur Charles, 24 ans, tisserand, et Butaye Clémence-Sophie, 20 ans, bobineuse. — Pévaert Ernest-Philippe, 21 ans domestique, et Petit Elise-Agnès, 20 ans, bobineuse. — Maes Désiré, 24 ans, mécanicien, et Vandenhecke Emérance, 23 ans, soigneuse.

Décès. — Delecluse Casimir, 65 ans, journalier, veuf de Ducouvent Philomène, rue Verte. — Platel Louis-César, 22 ans, apprêteur, célibataire, rue Holden. — Decorte Jean-Jules, 2 ans 1/2, rue Basse.

LYS-LEZ-LANNOY

LA FRAUDE. — Hier matin, vers six heures et demie, MM. Hippolyte Desor et Michel Durot, préposés en douanes, à Roubaix, de service auprès de la ferme Montois, à Lys, ont arrêté la nommée Marie Leclerc, 27 ans, soigneuse, demeurant à Roubaix, rue Franklin, 141, qui était porteuse de quatre kilos de café vert en provenance étrangère.

Elle a été conduite à la gendarmerie de Lannoy, pour être dirigée sur Lille.

ETAT CIVIL du 6 mai 1901. — *Naissances.* — Marguerite Decourcelle, rue Hoche.— Andréa Heimond, rue de Strasbourg.— Marguerite Deroulers rue Pasteur.

WASQUEHAL

ETAT CIVIL du 6 mai 1901. — *Naissances.* — Marceau Eggremont, rue Sadi-Carnot. — Julien Mahieu, rue du Noir-Bonnet.

Décès. — Léon Delorme, 14 mois, rue Cocheteux.

Publications de Mariages. — Désiré Maes, 24 ans, mécanicien, à Wasquehal, et Emérance Vandenhecke, 23 ans, soignuse, à Croix. — Jean-Louis Butin, 31 ans, docteur, à Wasquehal, et Marguerite Cornille, 23 ans, sans profession, à Mouvaux. — Augustin Vandersticheler, 28 ans, journalier, à Wasquehal, et Julin Marga, 29 ans, à Annappes. — Ferdinand Six, 41 ans, journalier, Wasquehal, et Angèle Pigot, 30 ans, servante à Wasquehal.

ANSTAING

VOIES DE FAIT. — Ces jours derniers, le nommé Julien Maes, âgé de 21 ans, tisserand, demeurant à Anstaing, hameau du Petit Paris, rencontra la nommée Emma Garrevoet, 22 ans, tisserande, demeurant au même lieu et sous prétexte qu'elle l'avait diffamé, il lui donna des coups de poing sur la tête, la figure et le nez, d'où le sang s'échappa.

Cette dernière a déposé une plainte à la gendarmerie de Lannoy, contre ce brutal individu.

HEM

FEU DE CHEMINEE. — Lundi matin, vers 8 h. un feu de cheminée s'est déclaré chez M. Léon Desprez au Bon Passage. Les dégâts sont insignifiants.

FLERS

CONSEIL MUNICIPAL. — Le Conseil municipal s'est réuni dimanche matin, à 9 heures et demie, sous la présidence de M. Goubet, maire

Tous les conseillers étaient présents.

M. Carpentier, secrétaire de mairie, donne lecture du procès-verbal de la dernière réunion.

M. Bonte l'interrompt. Il demande pour que la Commission du gaz se réunisse de suite. M. le maire approuve.

La discussion devient confuse.

MM. Picavet et Dubar, interviennent. M. Bonte déclare que sur l'avis de M. Duhamel l'installation du gaz a été volée et les lieux choisis.

Pendant un quart d'heure la discussion reste entre M. le maire et M. Bonte. Finalement, le maire prie M. Carpentier de reprendre la lecture du procès-verbal.

M. Duhamel. — On m'a attribué des propos mensongers, j'ai pourtant fait mon devoir.

M. Carpentier donc lecture du rapport du bureau de bienfaisance de 1901 qui se chiffre comme suit :

Recettes : 9965,93. — Dépenses : 9965,93.

Le rapport de 1901 des chemins vicinaux donne: Recettes : 11,000 fr. — Dépenses : 11,000 fr.

M. Carpentier donne lecture du rapport du compte administatif du maire qui se chiffre en Recettes ordinaires : 33.480 fr. 40. — Recettes extraordinaires : 5.179 fr. 50. Soit un total de 38.659 fr. 90.

En dépenses ordinaires : 35.855 fr. 91.

Il reste en caisse 5320 fr. 72 sur lesquels il y a à retrancher 4000 francs et « quelque chose », dit le secrétaire de mairie.

On aborde ensuite le budget primitif de 1902.

Le citoyen Constant demande ce qui résulte de la pompe à incendie du Breucq.

M. Duhamel, adjoint. — Mme Descat la laisse à la commune.

Le citoyen Constant dit que si il n'y a pas de pompiers au Breucq il n'y a pas obligation de voter 100 francs pour les pompiers de cet endroit. Il demande de réduire à 100 fr. le crédit de 200 fr. voté à cet effet.

Le citoyen Delporte appuie la proposition du citoyen Constant et dit qu'il n'y a pas 10 personnes dans la commune qui savent où la pompe du Breucq se trouve.

M. Bonte. — Ce n'est que pour soutenir les compagnies d'assurances.

M. Picavet. — Je veuro que l'maison et tes meubles brulerotent et ti avec.

Une voix dans le public. — Salaud. (Tumulte).

Allocations aux sociétés musicales. — Le citoyen Constant explique que la fanfare du Breucq refuse son concours à toutes les sociétés et fêtes de bienfaisance alors qu'elle participe à toute les manifestations religieuses. Il demande quon la rappelle au respect des convenances.

M. le maire dit qu'on aurait dû le prévenir.

M. Bonte. — Vous n'avez rien à faire là dedans et moins encore d'intervenir.

Le citoyen Constant. — Aux processions nous voyons toutes les sociétés musicales participer, mais aux fêtes de bienfaisance nous ne voyons personne.

M. Bonte. — A l'église du Sart, toujours présente mais aux fêtes d'assistance toujours absente. Je demande la suppression de l'allocation qui lui est accordée.

M. Dubar. — C'est une question morale.

M. Destroye dit que c'est trop de 800 francs pour les sociétés musicales alors que le conseil ne vote que 700 francs pour les médicaments.

Le citoyen Frémaux. — Je propose de retirer 100 francs à la subvention accordée à la fanfare du Breucq.

M. le maire. — Qu'on nous prévienne.

Le citoyen Constant. — Même au 14 juillet, la fanfare ne fait aucune sortie, si ce n'est dans les estaminets du brasseur.

M. Picavet. — Il y a longtemps que cela devrait être terminé.

Les citoyens Constant et Delporte. — Nous sommes ici pour discuter.

Par 16 voix contre 6, toute subvention pour prix aux élèves des écoles est refusée. Ont voté pour : Constant, Delporte, Frémaux, Delbecque, Destroye et Bonte.

Le citoyen Constant demande la suppression de 350 francs alloués au curé du Breucq pour indemnité de logement. Il explique que l'instituteur, qui a beaucoup plus de travail, n'a que 250 francs.

Le citoyen Delporte. — Il peut venir coucher au Bourg.

Le citoyen Constant. — Il y a déjà assez de deux curés sans nous coller des vicaires. Après tout, l'église du Breucq, qui n'est qu'une chapelle, n'appartient pas à la commune.

Le citoyen Delporte. — 350 francs, c'est de trop. Je propose 250 francs, comme à l'instituteur ; d'ailleurs le curé est seul.

M. Bonte. — Il n'est sans doute pas sans servante.

Par 16 voix contre 6, le *statu quo* est maintenu.

Le citoyen Constant. — Il n'y a pas plus de républicains cette année que l'année dernière.

M. Dubar. — Nous sommes républicains.

Le citoyen Constant. — Du pape.

Le citoyen Delporte. — Pajes, pajes.

M. Picavet, s'adressant au reporter du *Journal de Roubaix*. — Du qu'in est, j' sus tout perdu ichi dedins.

Le citoyen Constant. — Je propose la suppression de la subvention de 400 francs accordée au curé. — Tous les conseillers réactionnaires écument.

Par 16 voix contre 5 et un bulletin blanc, la suppression est repoussée.

Indemnité au pasteur protestant. — M. Philippe demande si on ne peut pas lui ôter sa subvention. Non, lui est-il répondu. C'est dommage, dit-il.

Eaux potables. — Le maire donne lecture d'une lettre par laquelle on demande de baisser à 15 centimes au lieu de 25 centimes par mètre les redevances de la Compagnie des eaux de Roubaix-Tourcoing. La commune touche annuellement 296 fr. 75.

On procède au vote de la suppression de 100 fr. à la subvention accordée à la fanfare du Breucq.

Par 13 voix contre 8 et une abstention, la subvention est maintenue.

Pendant le vote, la toise placée dans la salle des séances tombe, mais comme personne ne se trouve sur la planchette, aucune mesure n'est prise.

Fournitures scolaires. — Le citoyen Frémaux demande qu'on donne des prix aux élèves des écoles.

Le maire demande le renvoi à l'année suivante. La discussion devient confuse.

Le citoyen Delporte propose le vote d'une somme de 500 francs. Le greffier, qui est instituteur, fixe la même somme.

M. Bonte. — En votant cette somme, on soutiendra les écoles communales...

Le citoyen Constant. — Les écoles libres n'en profiteront pas.

M. Bonte. — Ceux qui conduisent leurs enfants à l'école religieuse du Sart y sont forcés, c'est contre leur cœur. C'est une humiliation qui leur est imposée. On leur donne des secours pour les obliger à envoyer leurs enfants dans les écoles libres.

Le citoyen Constant. — Ce qui le prouve, c'est que nous sommes en majorité républicaine socialiste au Breucq.

M. le maire. — Cela va-t-il bientôt finir ?

(A suivre.)

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

Un aveugle mangé par son chien
A CAMBRAI

Un malheureux infirme, Gustave Pouradier, sourd et aveugle, vivait avec ses parents dans un des cérons populeux du Petit Fontaine.

Le pauvre diable avait pour compagnon, un chien de berger appartenant à l'un de ses frères.

Or, samedi, la mère quittait le logis pour aller porter à dîner à ses deux fils, travaillant à l'usine Bertrand et Mollet à Proville.

Gustave Pouradier resta seul à la maison, enfermé avec le chien de berger.

Que se passa-t-il ?

On ne peut faire que des suppositions; toujours est-il que lorsque Mme Pouradier revint, son fils était en piteux état : le chien s'était jeté sur lui avec fureur et l'avait mordu sur tout le corps, lui faisant de profondes blessures.

Le malheureux est mort quatorze heures plus tard, après d'horribles souffrances.

LA SANTÉ EST ASSURÉE
à tous ceux, hommes, femmes et enfants, qui feront un us